



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ARGENTAN, 23 RUE SAINT GERMAIN 61200 ARGENTAN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Mme Caroline NICOLAS, représentant de la société 16 LA BOUTIQUE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 16 RUE PIERRE TREVIN ECOUCHE 61150 ECOUCHE LES VALLEES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
NICOLAS Caroline	1 500	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Olivier GUERINEAU
Directeur

JST14

Caisse de Crédit Mutuel
d'ARGENTAN
23, rue St Germain - 61200 ARGENTAN
☎ 0 820 825 696 (Service 0,12 € TTC/min + Prix Appel)
Fax 02 33 39 65 59 - Argentan 314 138 793